

Jusqu'à cette année on a vu que la Chambre de commerce avait fait maintenir sur l'avvers de ses jetons les armoiries particulières qu'elle s'était choisies dès sa création, et qui étaient différentes de celles du consulat tout en les rappelant. Pour la première fois, et nous ne savons pour quel motif, nous trouvons cet usage enfreint. Un nouvel avers nous présente le lion d'argent dans un champ de gueules avec le chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or, le tout dans un cartouche style Louis XV, placé entre le Rhône et la Saône mélangeant leurs eaux. L'inscription ordinaire : *la Chambre du commerce de Lyon*, a disparu ; on ne voit dans les eaux du Rhône que les deux lettres D. V., qui nous indiquent que cet avers est de Duvivier, et la date de 1749 qui se lit entre le Rhône et la Saône en caractères assez fins. — Un ancien jeton de l'Académie des sciences porte la même face.

Quant au revers, qui est le même que celui du jeton précédent, nous avons déjà fait remarquer ce double emploi ou répétition de devise pour les années 1704 et 1713, et nous ne saurions déterminer exactement la troisième figure allégorique qui est dans le fond, du moins d'après les diverses opinions que nous avons entendu émettre à son sujet. Nous l'abandonnons donc à la sagacité des connaisseurs.

Cette pièce en argent, à tranche cannelée, pèse 9 gr. 95 centigrammes et fait partie de la collection Lambert, au musée archéologique de notre ville. C'est le dernier jeton de cette période de la Chambre de commerce que nous puissions, pour le moment, présenter au lecteur.

Cela fait sept nouveaux jetons, inédits, qui doivent